



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de l'ISERE  
Arrondissement de LA TOUR DU PIN  
Commune de LA BALME LES GROTTES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :  
Afférents au Conseil : 15  
En exercice : 15  
Qui ont délibéré : 9

### Séance du 27 mars 2023

Date d'affichage :  
Date de la convocation : 21 mars 2023

Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en Préfecture  
Le :

Et publication ou notification  
Le : .....

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept mars à vingt heures dix minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Pierre BERTHELOT, Maire.

**Présents :** BERTHELOT Elodie — BONNIN Michèle — CREBESSEGUES Étienne —  
FRANCHELLIN Jean-Claude — LORIOUX Hélène — PELERIN Yves — SIMIAN Régine — TAVERNESE ROCHE  
Stéphanie

**Absent(s) excusé(s) :** JACQUIER Habiba — MILLET Benoit — NOIRET Hélène — PARISSE Thomas —  
RODRIGUES BARBOSA Florent — TORRES Gaëlle

**Procurator(s) :** JACQUIER Habiba à CREBESSEGUES Étienne — MILLET Benoit à BERTHELOT Jean-Pierre —  
— NOIRET Hélène à BERTHELOT Elodie — RODRIGUES BARBOSA Florent à BONNIN Michèle — TORRES  
Gaëlle à PELERIN Yves

**Secrétaire de séance :** CREBESSEGUES Étienne

### Délibération n° 2023 021

#### OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022

L'assemblée délibérante approuve le compte administratif de l'exercice 2022 qui fait apparaître les résultats cumulés ci-dessous :

Pour la section de fonctionnement :

Excédent 2022 164 806.36 €

Pour la section d'investissement :

Excédent 2022 32 623.12 €

Monsieur le Maire présente ensuite les résultats à reporter sur 2023 suivants :

	<b>A</b> Résultat de clôture 2021	<b>B</b> Part affectée à l'investissement 2022	<b>C</b> Résultat 2022	<b>A - B + C =</b> Résultat de clôture 2022 à reporter en 2023
<b>INVESTISSEMENT</b>	174 921.89 €	-	32 623.12 €	<b>207 545.01 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	397 235.81 €	-	164 806.36 €	<b>562 042.17 €</b>

L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de clôture comme suit :

- Ligne 001 – Résultat Investissement reporté pour : 207 545.01 €
- Ligne 002 – Résultat de fonctionnement reporté pour : 562 042.17 €

Après délibération le Conseil Municipal valide l'affectation des résultats 2022 présentés par le Maire.

Pour : 9+5

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le Maire – Jean-Pierre BERTHELOT

